



Syndicat national de
l'environnement



Fusion
ONCFS/AFB

06 septembre 2018

Flash infos

*Informations aux personnels
de la sphère biodiversité*

Déclaration de S. LECORNU

**La Présidence de la République décide de créer
un nouvel établissement public en fusionnant l'ONCFS et l'AFB**

Dans la « tourmente » de l'annonce de la démission de Nicolas Hulot le 28 août dernier, l'interview accordée par Sébastien Lecornu au Figaro du jour même n'a pas eu la portée attendue. Une information pourtant vaut que l'on s'y arrête et qu'on porte une réflexion :



« Aussi, le président a décidé de créer un nouvel établissement public en fusionnant l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et l'Agence française de la biodiversité, ce qui permettra de regrouper les forces disponibles pour un meilleur contrôle »

Extrait de l'interview accordée par Sébastien Lecornu au Figaro suite à la rencontre en Macron et la FNC

Pour paraître dès le lendemain matin, l'interview de S. Lecornu a dû être donnée au Figaro le soir même de la rencontre entre le Président de la République, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC), N. Hulot et S. Lecornu ; donc avant la déclaration de démission de N. Hulot.

Le contenu de cette annonce est conforme avec les préconisations du rapport CGEDD et avec les informations que nous avons pu glaner tant au niveau du ministère que des établissements publics concernés. Au détail près que l'on ne parle là que d'une optimisation des missions de contrôle. Quid des autres missions ?

La FNC a été le frein principal à la fusion des deux établissements, comme elle l'a toujours été. Elle avait d'ailleurs gagné la non-intégration de l'ONCFS dans l'AFB lors des débats parlementaires pour la loi biodiversité en 2016. L'idée d'une optimisation des polices (et uniquement des polices ?) semblait être la limite de l'acceptable pour la FNC afin de remporter les autres points au menu de cette réforme de la chasse (permis national à 200€, gestion adaptative des espèces chassables, ...).



Nicolas Hulot a semble-t-il pesé dans la balance pour que la fusion couvre l'ensemble du périmètre des deux établissements.



Au vu des rapports entre la FNC et la présidence de la république, et si comme nous le craignons, la fusion totale était un pré-requis d'Hulot, avec la nomination de François De Rugy au ministère de la transition écologique et solidaire, la géométrie de ce projet de fusion pourrait-elle être modifiée dans les semaines à venir ? Le Sne-FSU ne manquera pas de questionner le nouveau ministre sur ses intentions sur le sujet.

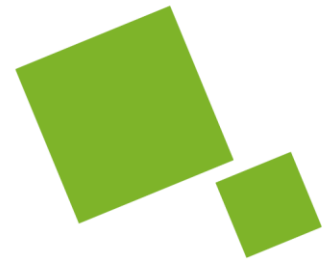
Annoncer dans cette première interview aux médias, « que dans chaque département, l'idée est d'arriver à un minimum de dix effectifs pour rendre exécutoire la police de l'eau, de la chasse, de l'environnement, lutter contre le braconnage et la chasse illégale », est inédit et les chasseurs ont peut-être accepté cette évolution alors qu'ils s'y étaient opposés ces quinze dernières années. Cependant, force est de constater qu'actuellement les effectifs moyens dans la plupart des départements sont autour de 5 agents AFB et 11 agents ONCFS.

Il convient par ailleurs de ne pas oublier que la police rurale (au-delà de la police de l'environnement) est aujourd'hui assurée par les gardes champêtres dans les collectivités.

Alors annoncer d'emblée dans une interview un minimum de 10 agents par département ressemble plus à un nouveau coup de rabet dans les effectifs qu'à une optimisation des services ! Anticipant sans doute les futures annonces gouvernementales autour de prochaines suppressions de postes.



N'oublions pas que cette action de fusion ne pourra se faire que par voie législative et il ne fait aucun doute que les lobbies auront à cœur de peser dans les débats parlementaires.



Le Sne-FSU reste attaché à une fusion totale des deux établissements, ce qui aurait dû être fait dès la loi biodiversité et la création de l'AFB, afin de doter l'Etat d'un opérateur couvrant l'ensemble du champ de la biodiversité et en capacité de mener de front contrôle et expertise, appui aux politiques publiques, incitation, formation et centre de ressource.

La gouvernance de ce nouvel opérateur devra, à l'instar de celle de l'AFB aujourd'hui, refléter réellement la diversité de la société et des acteurs de la biodiversité, à l'abri des lobbies et ne pas être noyauté par quelque corporation, caste ou groupe d'influence.



Le Sne-FSU est attentif à la valorisation des personnels et de leurs métiers : des statuts et des niveaux d'emplois cohérents avec les compétences mobilisées et équitables avec le reste de la fonction publique.

Le Sne-FSU revendiquera auprès du nouveau ministre, la mise à dispositions de moyens à la hauteur des enjeux pour cet opérateur, via le budget de l'Etat et via la mise en place d'une fiscalité environnementale cohérente et ambitieuse.

Pour finir, il nous semble intéressant de partager les messages respectifs adressés par messagerie électronique, par les directeurs de l'ONCFS et de l'AFB à leurs personnels respectifs, suite à la publication dans le Figaro de l'article de S. LECORNU le même jour que l'annonce par Nicolas HULOT de sa démission.

Comme quoi, avec les mêmes éléments de langage, il est possible de faire passer deux messages sensiblement différents !

[Textes des messages sur la page suivante](#)

Nous contacter :

Secrétaire général du Sne-FSU

Patrick SAINT-LEGER

Tél : 06 70 81 17 16

saintleger.sne@gmail.com

Co-Secrétaire branche AFB

Rémy ARSENTO

Tél : 06 70 81 17 16

remy.arsento@afbiodiversite.fr

Secrétaire branche MFS

Pascal WANHEM

Tél : 06 20 99 91 84

wanhem.sne@gmail.com

Permanence :

Local Syndical – plot i 3^{ème} étage

La Défense

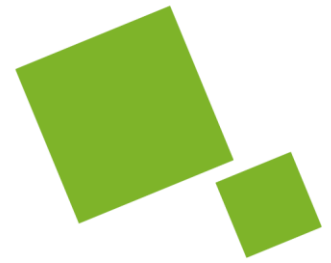
Tél. : 01 40 81 22 28

www.snefsu.org

Adhérez au SNE-FSU

Le SNE, un syndicat de la FSU





Olivier THIBAUT

Directeur général de l'Oncfs

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous l'avez peut-être appris ce matin, le secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu a annoncé dans une interview parue dans le Figaro la création d'un nouvel établissement public dans la sphère environnementale regroupant l'ensemble des missions assurées jusque-là par l'ONCFS et l'AFB.

En s'appuyant sur le plan biodiversité du 4 juillet dernier et sur les différents rapports produits récemment, le Président de la République a en effet jugé qu'il était indispensable de renforcer les missions de police de l'environnement et de la ruralité pour contrôler plus efficacement les différents usages de la nature, dont la chasse, et mieux protéger les milieux naturels et la biodiversité.

La démission soudaine de notre ministre de tutelle, Nicolas Hulot, survenue ce matin, nous invite à rester attentifs aux orientations que le Gouvernement souhaitera donner à ce projet. Comme j'en ai l'habitude, je ne manquerai pas de revenir vers vous dès que j'en saurai plus.

Dans l'attente, restons mobilisés. La biodiversité a toujours autant besoin de l'ONCFS et je sais pouvoir compter sur vous.

Bien cordialement,

Christophe AUBEL

Directeur général de l'AFB

Bonjour à tous,

Comme l'ont signalé un certain nombre d'entre vous, dans une interview, le Secrétaire d'Etat Sébastien Lecornu a annoncé la décision de fusion de l'AFB et de l'ONCFS.

Cette annonce précise ce qui avait été évoqué lors de la rencontre entre le Secrétaire d'Etat et les OS en juillet dernier, sans toutefois donner d'éléments sur les conditions et le calendrier du rapprochement.

Mais depuis la parution de cette interview est intervenue la démission du Ministre d'Etat. Cette démission va évidemment entraîner un remaniement, ce qui va nécessiter un peu de temps et en conséquence décaler la diffusion d'information sur la mise en œuvre opérationnelle, ce que nous a confirmé la tutelle.

Comme j'en ai l'habitude je vous tiendrai informé de toutes informations nouvelles qui me seraient communiquées. Dans l'attente, restons mobilisés, la biodiversité a toujours autant besoin de l'AFB et je sais pouvoir compter sur vous.

Bien cordialement